



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ports

Question au Gouvernement n° 2907

Texte de la question

GRÈVE DANS LES PORTS

M. le président. La parole est à M. Guy Teissier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Guy Teissier. Monsieur le secrétaire d'État aux transports, les députés de Marseille Roland Blum, Valérie Boyer, Renaud Muselier, Jean Roatta, Dominique Tian et moi-même vous lançent un cri d'alarme : Marseille a mal à son port ! (*Exclamations et sourires sur divers bancs.*)

En effet, alors que l'activité portuaire reprenait son élan après la douloureuse grève de l'automne dernier, un nouveau conflit social, qui touche depuis ce week-end l'ensemble des ports français, pourrait sonner le glas de l'activité marchandise du port de la cité phocéenne. Les dockers cesseront le travail le vendredi et le dimanche, les agents portuaires feront de même le samedi et le lundi, laissant ainsi s'accumuler les retards. L'activité de Fos et de Lavéra ainsi que celle des terminaux pétroliers de Fos sera une nouvelle fois, une fois encore, une fois de plus, largement perturbée. Le président d'Euroméditerranée et l'élu délégué au développement économique de Marseille Provence Métropole que je suis est inquiet de voir ce conflit social pénaliser à son tour l'activité économique de Marseille.

Vous le savez, monsieur le secrétaire d'État, les agents CGT du port, dans la stratégie suicidaire qui est la leur, refusent de se voir appliquer la réforme des retraites alors même que le Gouvernement s'est engagé à reconnaître la pénibilité des professions portuaires. Ce chantage est absolument catastrophique. Les élus, les responsables économiques, les Marseillais ne comprennent pas et condamnent cette surenchère syndicale qui oblige les navires à charger et à décharger dans les ports de Barcelone et de Gênes.

Aussi, monsieur le secrétaire d'État, le Gouvernement doit prendre une initiative forte...

M. le président. Merci.

La parole est à M. Thierry Mariani, secrétaire d'État chargé des transports.

M. Thierry Mariani, *secrétaire d'État chargé des transports*. Monsieur Guy Teissier, je vous confirme que le Gouvernement entend bien mener à son terme, à Marseille comme dans les autres ports, la réforme portuaire engagée en 2008, car elle renforcera notre compétitivité économique au niveau de l'ensemble des ports français. Nous sommes aujourd'hui dans la dernière étape, à savoir le transfert des personnels de manutention aux entreprises privées.

Les partenaires sociaux ont engagé en 2008, vous le savez, des négociations sur la reconnaissance de la pénibilité des métiers portuaires, mais elles ont été suspendues en octobre 2010, à l'initiative des partenaires sociaux, dans l'attente du vote de la loi sur la réforme des retraites. Le Gouvernement est prêt à reconnaître la pénibilité de certains métiers portuaires. L'Union des ports de France a donc relancé les négociations, notamment sur la durée d'anticipation des départs en retraite, dans le cadre du mandat qui lui a été donné par le Gouvernement. C'est une chance historique donnée aux organisations syndicales de reprendre le dialogue sur cette question majeure. Comme vous, je regrette qu'elles aient choisi de quitter la table des négociations pour s'engager dans un mouvement social qui paralyse à nouveau le port de Marseille et d'autres dans notre pays. Certes, à Marseille, il y a toujours eu depuis le début de la crise un terminal pétrolier en fonctionnement, celui de Fos Lavéra, mais il s'agit d'un compromis absolument pas satisfaisant.

J'appelle donc tous les partenaires sociaux à faire preuve de responsabilité. Le Gouvernement est prêt à reprendre les négociations, prêt à reconnaître la pénibilité. Ce n'est pas que Marseille qui a mal à son port : c'est

toute la France ! J'appelle les organisations syndicales à reprendre le dialogue. Nous sommes prêts à dialoguer autour d'une table, mais pour cela il faut être deux. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2907

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 janvier 2011